

Zeitschrift: Nachrichten / Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare,
Schweizerische Vereinigung für Dokumentation = Nouvelles /
Association des Bibliothécaires Suisses, Association Suisse de
Documentation

Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare; Schweizerische
Vereinigung für Dokumentation

Band: 40 (1964)

Heft: 4

Rubrik: Mitteilungen = Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MITTEILUNGEN - COMMUNICATIONS

Colloque sur la bibliographie et son enseignement

Sous le patronage du Comité de l'A.B.S. a eu lieu à la Bibliothèque nationale suisse un Colloque sur la bibliographie et son enseignement les 13 et 14 mai passés. Ce colloque, dirigé de main de maître par M. Franz G. Maier, directeur de la Bibliothèque de la ville de Bienne, chargé de l'enseignement de cette discipline, tour à tour intransigeant et souple, toujours enthousiaste, a atteint les buts que s'étaient fixés les promoteurs.

Le but principal de cette rencontre était de permettre un échange d'expériences, dans le cadre de la formation professionnelle dont l'aboutissement est l'examen de l'Association, et ceci dans le domaine particulier de la bibliographie. Les bibliothécaires chargés de former les stagiaires à la recherche bibliographique ont eu ainsi, avantage inappréciable, l'occasion de se connaître tous. Ils représentaient assez parfaitement les divers types de bibliothèques de notre pays. Outre la Bibliothèque nationale, étaient représentées les bibliothèques universitaires, cantonales ou municipales d'Aarau, Bâle, Berne, Bienne, La Chaux-de-Fonds, Fribourg, Genève, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Soleure et Zurich; les bibliothèques populaires par les Allgemeine Bibliotheken der Gesellschaft zur Beförderung des Guten und Gemeinnützigkeit in Basel, la Berner Volksbücherei et la Bibliothèque Pour Tous; les bibliothèques spécialisées par l'Institut d'organisation industrielle de l'E.P.F. de Zurich et par le Bureau fédéral de statistique à Berne.

Les bibliothécaires se vouant à la formation professionnelle se heurtent tous aux mêmes problèmes. Et ces problèmes pendant deux jours ont fait l'objet de discussions nourries. L'information bibliographique repose non pas seulement sur la connaissance d'ouvrages de références très savants, mais avant tout sur celle des divers catalogues d'une bibliothèque avec lesquels le stagiaire doit se familiariser aussi tôt que possible; également sur les possibilités qu'offre une salle de lecture et, pour un stagiaire, comment les connaître mieux sinon en en étant le surveillant dès le début de son stage, c'est-à-dire l'intermédiaire entre le livre et le lecteur. Bien entendu, ces recherches bibliographiques, qui doivent être présentées comme de vivantes et passionnantes enquêtes et qui en vérité le sont, impliquent une bonne culture générale que les cours de l'ABS ne peuvent apporter aux élèves; n'y aurait-il pas lieu alors d'étudier les possibilités d'une collaboration étroite, dans le domaine de la formation professionnelle, entre libraires et bibliothécaires?

Ce Colloque a mis particulièrement en lumière le principe selon lequel les cours centraux de l'ABS ne doivent être qu'un complément à la formation donnée par la bibliothèque. A ce propos, M. Maier désire que ses élèves aient passé le cap des trois mois d'essai et qu'ils connaissent déjà les principaux ouvrages de références. Il a expliqué longuement et avec passion la manière dont il entendait l'enseignement de la bibliographie: une synthèse des différentes méthodes de recherches, se fondant avant tout sur les bibliographies nationales; inculquer aux futurs bibliothécaires l'esprit même de la bibliographie et non pas charger leur mémoire de titres innombrables, laissant aux bibliothèques formatrices, selon leur type, le soin de les initier à l'usage de telles ou telles bibliographies spécialisées.

Il s'agit donc maintenant de créer une collaboration plus étroite entre les responsables des cours centraux et ceux de la formation professionnelle dans les bibliothèques. Pour l'usage des ses propres stagiaires, la Bibliothèque nationale, ayant établi sur fiches photocopées une série de questions couvrant toutes les disciplines bibliographiques — et dont les réponses les ont obligés à user de toutes les ressources des ouvrages de références — propose, afin de simplifier le travail de tous, que ce jeu de questions et de réponses servent également aux autres bibliothèques. Ce système, qui devra encore être mis au point dans les détails, a été adopté.

D'autres problèmes ont été posés; n'y aurait-il pas lieu d'organiser dans un proche avenir des cours décentralisés, que suivraient plus volontiers les stagiaires habitant d'autres régions de notre pays? La question de donner des cours en français dépend uniquement du nombre régulier d'inscriptions d'élèves parlant cette langue. Il serait peut-être intéressant également que les responsables de la formation professionnelle se retrouvent tous les trois ou quatre ans en des journées d'études, confrontant leurs expériences, unifiant certaines méthodes d'enseignement, suivant même des cours donnés par des bibliothécaires venus d'ailleurs. Une vive controverse eut lieu concernant les avantages et les inconvénients d'offrir aux élèves un cours imprimé ou du moins une liste des ouvrages qu'ils doivent connaître pour l'examen. Cette idée, combattue par beaucoup, fut abandonnée. Il est préférable de laisser aux stagiaires le soin d'établir eux-mêmes un fichier de bibliographies selon les directives reçues. Il faut que l'enseignement dans cette discipline particulière soit souple. Pour terminer, M. Maier passa rapidement en revue les différents manuels et guides existants pour l'enseignement de la bibliographie.

Pour clore en beauté cette rencontre, les participants se rendirent en fin de journée à la Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne où M. H. A. Haeberli, bibliothécaire, avait organisé en leur honneur, dans les magnifiques salles de la rue des Chaudronniers, une exposition très intéressante et qu'il présenta en termes choisis, consacrée aux œuvres des deux plus importants bibliographes suisses — après Conrad Gessner: Albert et Gottlieb-Emmanuel de Haller .

Le lendemain du Colloque, la plupart des participants assistèrent aux examens de l'ABS: ainsi certains problèmes débattus les jours précédents purent être examinés sous un angle véritablement pratique et certaines solutions prendront peut-être une orientation nouvelle.

Régis de Courten

Cours pour dirigeants de petites bibliothèques

Ce cours, organisé par la Commission nationale suisse pour l'Unesco, avec la collaboration de l'Union suisse pour l'enseignement professionnel, l'Association des bibliothécaires suisses et la Fondation «Pro Juventute», Service des loisirs, a eu lieu à Sion les 4, 5 et 6 mai passés. Organisé parfaitement par M. Raphaël Bossy, délégué de l'USEP à l'Unesco et dirigé avec brio par M. Eugène Egger, directeur du Centre d'information en matière d'enseignement et d'éducation, ce cours eut l'agréable avantage de se donner dans la belle bibliothèque des jeunes où les autorités sédunoises avaient tout fait pour que conférenciers et participants soient bien accueillis.

Dans son allocution d'ouverture, M. M.-A. Borgeaud, président de l'ABS, remercia l'Unesco de cette heureuse initiative et se félicita de ce que notre Association soit ici non seulement présente mais encore agissante, dans le cadre de l'enseignement donné. M. Egger introduisit ensuite le cours en brochant avec pertinence la politique de notre pays en matière de bibliothèque et en soulignant particulièrement la mission du bibliothécaire et sa responsabilité vis-à-vis du public et du lecteur.

Les conférences, toujours suivies d'une discussion, furent consacrées à l'ensemble des questions bibliothéconomiques: Mlle Gardy, directrice de la Bibliothèque Pestalozzi de Neuchâtel, parla des problèmes spéciaux d'une petite bibliothèque; M. Donzé, directeur de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds, expliqua avec détail le fonctionnement d'un service d'acquisition; ce fut ensuite au tour de M. l'abbé Carrier, proviseur au Collège St-Michel de Fribourg, d'entretenir les participants du rôle de la lecture dans l'éducation des adolescents; M. Delabays, bibliothécaire à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg, parla du cataloguement et du classement des livres et M. de Courten, de la Bibliothèque nationale suisse, du service du prêt et du renseignement aux lecteurs; enfin M. Zeller, maître relieur à Lausanne entretint son auditoire du soin des livres.

Les cours furent suivis d'une visite de la Bibliothèque cantonale du Valais, sous la direction de M. Donnet, son directeur, qui expliqua le fonctionnement d'une telle institution.

C'est dans le cadre de l'Exposition 64 que les organisateurs avaient tenu à clore ces journées d'études. M. Rohrer, directeur de la Bibliothèque populaire et de Jeunesse, à Berne, a fait les honneurs de la bibliothèque self-service et, pour terminer, Mlle Guex, chef du Dépôt de la Bibliothèque pour Tous, Lausanne, parla de la vie d'une petite bibliothèque et de ses relations avec la BPT.

Ce cours eut le succès qu'espéraient ses promoteurs, puisque non seulement une cinquantaine de participants le suivirent, dont la plupart dirigent une petite bibliothèque ou sont sur le point d'en mettre une sur pied, mais encore le suivirent avec un grand intérêt et même avec enthousiasme. Et la conclusion que l'on peut en tirer est que les bibliothèques cantonales et l'ABS sont et doivent être les centres de renseignements et de documentation des petites bibliothèques. RC

Rechnung 1963 der Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare

Betriebsrechnung

1. Einnahmen

1. Mitgliederbeiträge		10 094.70
2. Nachrichten VSB: Beitrag SVD	1990.20	
Erlös Inserate	3570.55	
Verkauf	1325.94	6 886.69
3. Bücherlisten		1 075.80
4. Zinsen Kantonalbank Winterthur, Sparheft		82.55
		<u>18 139.74</u>

2. Ausgaben

1. Beiträge an andere Gesellschaften ord. Beiträge		300.—
2. Nachrichten VSB: Druckkosten	9734.15	
Anteil SVD an Verkauf	322.15	
Inseratenaquisition	1115.25	
Porti, Spesen usw.	220.55	11 392.10
3. Bücherlisten: Vervielfältigung	541.60	
Porti für Versand	175.10	716.70
4. Jahresversammlung und Referent		845.—
5. Delegationen und Reisespesen		562.35
6. Spesen Regionalgruppen		69.35
7. Büro und Verwaltung		745.30
8. Postcheckgebühren, Marken und Portis		386.25
		<u>15 017.05</u>
	Die Einnahmen betragen	18 139.74
	Die Ausgaben betragen	<u>15 017.05</u>
	Vorschlag	<u>3 122.69</u>

Publikationsfonds

Saldo vom 31. 12. 62	242.86	
Anteil VSB an Verkauf Führer	851.05	
Verkauf von Publikationen durch Bücherlistenstelle, Volksbibliothek Bern	10.—	
Verkauf von Publikationen Auslieferungsstelle Landesbibliothek	4.90	
Druckkostenanteil an Separata EMPA St. Gallen		280.—
Saldo vom 31. 12. 63		828.81
	<u>1108.81</u>	<u>1108.81</u>
Vortrag auf neue Rechnung	828.81	
Vermögensausweis: Anteil auf auf Konto VIII 9563 Fr.		828.81

Ausbildungsfonds*Einnahmen*

1. Saldo vom 31. 12. 62	926.70
2. Kursgelder	2700.—
3. Examengelder	410.—

Ausgaben

1. Honorare an Dozenten	2500.—
2. Spesen der Dozenten	244.—
3. Spesen Examenkommission	74.95

4. Postcheckgebühren		7.10
5. Saldo vom 31. 12. 63		1210.65
	4036.70	<u>4036.70</u>

Vortrag auf neue Rechnung 1210.65

Vermögensausweis: Postcheckkonto III 30 365 Fr. 1210.65

Drucksachen- und Materialfonds

Einnahmen

1. Saldo vom 31. 12. 62	12 461.36
2. Verkauf von Leihscheinen	10 610.95
3. Verkauf von internat. Leihscheinen	9.80
4. Verkauf von ungedr. Katalogkarten	8 767.55
5. Verkauf von GK-Zetteln	1 622.15
6. Portorückvergütungen	32.20

Ausgaben

1. Rechnungen Sauerer, Zuschneiden		1 665.55
2. Rechnungen Bitterli, Druck von Zetteln und Scheinen		10 973.70
3. Rechnung Papierfabrik an der Sihl, Zürich		5 314.70
4. Restzahlung Eidg. Kassa, transitorisch		147.35
5. Saldo vom 31. 12. 63		15 402.71
	33 504.01	<u>33 504.01</u>

Vermögen am 31. 12. 63	15 402.71
Vermögen am 31. 12. 62	12 461.36
Vermögensvermehrung	<u>2 941.35</u>

Ausweis: Eidg. Kassa 31. 12. 63 Fr. 233.26

VIII 9563 Sparheft Winterthur Fr. 15 169.25

Z. V. 4

Fonds für Zeitschriftenverzeichnis

A. Betriebsrechnung

a) Einnahmen

1. Verkauf Hauptband	4 695.—
2. Verkauf Supplement I	1 294.45
3. Verkauf Supplement II	5 621.55
4. Portorückvergütungen	46.75
5. Zinsen 1962 und 1963	1 721.25

b) Ausgaben

1. Überweisung an den Nationalfonds		2 720.—
2. Einbinden 50 Expl. Hauptband, Rechnung Benteli		759.—
3. Postcheckgebühren		3.85
4. Quellensteuer 1962 und 1963		464.95
5. Zahlung Druck Supplement II		17 245.—
Saldo	7 813.80	
	<u>21 192.80</u>	<u>21 192.80</u>

B. Vermögensrechnung

Vermögensstand am 31. 12. 62	46 712.61
Ausgabenüberschuß	7 813.80
Vermögensstand am 31. 12. 63	<u>38 898.81</u>
Vermögensausweis: Postcheck III 2095	7 497.51
Caisse hypothécaire de Genève	27 765.85
Guthaben Postcheck VIII 9563	3 635.45
	<u>38 898.81</u>

Vermögensbilanz

	Aktiven	Passiven
VIII 9563 Allgemeiner Postcheck	15 968.63	
III 2095 Z. V. 4 Fonds	7 497.51	
III 24 531 Postcheck Bücherlisten	376.34	
III 30 365 Ausbildungsfonds	1 210.65	
Eidg. Kassa Konto 3.099.304.8	233.26	
Banken: Caisse hypothécaire, Genève	27 765.85	
Kantonalbank Winterthur	11 155.50	
V. Z. 4 Fonds		38 898.81
Publikationsfonds		828.81
Drucksachen- und Materialfonds		15 402.71
Ausbildungsfonds		1 210.65
Vermögen Allgemeine Rechnung		7 866.76
	<u>64 207.74</u>	<u>64 207.74</u>

Vereinigung Schweizer. Bibliothekare (Quästorat): Egon Isler